

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2020

Délibération N° : 20200708-01

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE
AUPRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE D'ABRIES.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 8 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 03/07/2020

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe- BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre – RIBOT Philippe – ROUX Pauline.

EXCUSE : Nicolas TENOUX

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : FAROUZE Marie-Hélène

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la séance d'installation du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes,

Considérant qu'il convient de désigner trois délégués titulaires et quatre délégués suppléants pour représenter la Commune auprès de l'Association Foncière Pastorale d'Abriès, pendant la durée de leur mandat,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, par vote au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Après appel de candidatures, Monsieur Nicolas a fait savoir qu'il se portait candidat titulaire, Carine AUDIER-MERLE et Charles LACROIX se portent également candidats titulaires et Monsieur Florent BUES, Madame Pauline ROUX et Monsieur Philippe BOULET se portent candidats suppléants pour remplir ces fonctions. Il est ensuite procédé à l'élection par vote à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de membres en exercice : 15

- Nombre membres présents ou représentés : 14

- Nombre de bulletins : 14

- À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Monsieur Nicolas TENOUX : 14 voix

– Madame Carine AUDIER-MERLE : 14 voix

– Monsieur Charles LACROIX : 14 voix

– Monsieur Florent BUES : 14 voix

– Madame Pauline ROUX : 14 voix

– Monsieur Philippe BOULET : 14 voix

Monsieur Nicolas TENOUX, Madame Carine AUDIER-MERLE et Monsieur Charles LACROIX ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires auprès de l'Association Foncière Pastorale d'Abriès.

Monsieur Florent BUES, Madame Pauline ROUX et Monsieur Philippe BOULET ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants auprès de l'Association Foncière Pastorale d'Abriès.

Le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le

ID : 005-200083517-20200703-2020070801-DE

DESIGNE pour représenter la Commune auprès l'Association Foncière Pastorale d'Abriès

▪ **Délégués titulaires :**

**Monsieur Nicolas TENOUX,
Madame Carine AUDIER-MERLE,
Monsieur Charles LACROIX,**

▪ **Délégués suppléants :**

**Monsieur Florent BUES,
Madame Pauline ROUX,
Monsieur Philippe BOULET.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture